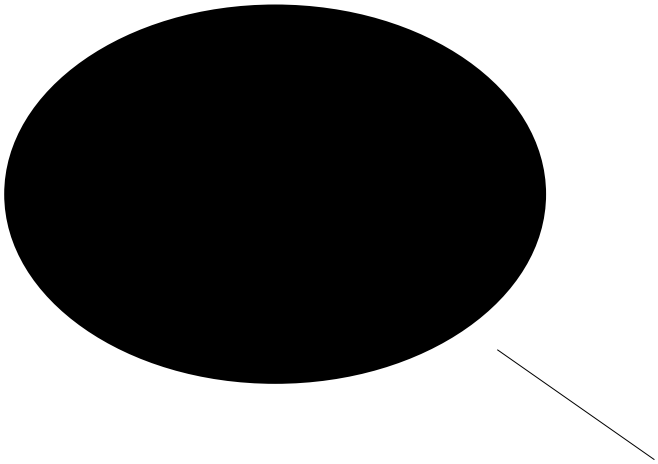
Pacte des Migrations : La question taboue des chiffres, le coût de l’immigration “un déficit annuel de 12,2 milliards pour la France”

10/12/2018 à 17h42



Derrière le “Pacte des Migrations” de l’ONU, la question taboue du coût et des chiffres de l’immigration

A l’heure de la signature à Marrakech le 10 décembre du pacte “historique” (officiellement “non contraignant”) des pays membres des Nations Unies qui vise en fait à “faciliter” (mot qui revient plus de 60 fois dans le document de 34 pages) la migration, et pas seulement à la réguler, il est important de revenir sur l’aspect financier des mouvements de population en général dans nos pays développés post-coloniaux sommés d’accepter depuis des décennies, et sans sélection aucune, toute la misère du monde.

Souvent passé sous silence et abusivement polémisé lorsqu’il est débattu, ce coût incroyable de l’immigration (légale et illégale) permet de penser que ce n’est pas en termes de bénéfices pécuniaires qu’il convient de comprendre les mesures

immigrationnistes auxquelles voudraient nous faire souscrire les Nations Unies, l'Union Européenne et moult lobbies cosmopolitiquement corrects et autres minorités idéologiques tyranniques. D'évidence, si le succès du « *projet migratoire* » ne se situe pas sur le plan économique, contrairement à une idée reçue que nombre d'experts ont invalidée, c'est qu'il se situe ailleurs.

(…)

Coût de l'immigration : un déficit annuel de 12,2 milliards pour la France

Le déficit budgétaire (c'est-à-dire dépenses moins recettes) de l'immigration légale a été chiffré par Gourévitch à 8,5 milliards d'euros, et à 3,7 milliards pour la seule immigration illégale, soit un total de 12,2 milliards pour l'année 2016, sachant que les dépenses pour l'immigration illégale se sont encore accrues en 2017-2018. Il convient d'ajouter à cela les investissements publics dans l'éducation et les programmes d'intégration (que le Pacte migratoire onusien adopté le 11 décembre à Marrakech préconise encore d'augmenter et systématiser) dont on ne peut encore évaluer la rentabilité, puis les investissements extérieurs telle l'aide publique au développement censée diminuer les flux migratoires et dont l'effet est nul puisque la migration (légale et illégale) en provenance des pays tiers n'a cessé d'augmenter et augmente avec l'augmentation du niveau de vie en Afrique. Comme si ce manque à gagner ne suffisait pas (rappelons que la dette extérieure de la France s'élève 162% du PIB (presque 3 000 milliards d'euros), le financement public de l'immigration a encore très sensiblement augmenté en 2018.

Les bénéfices économiques de l'immigration : de très faible à rien du tout

En avril 2018, Xavier Chojnicki, Lionel Ragot et Ndeye-Penda Sokhna publiaient un rapport sur « *l'impact budgétaire de 30 ans d'immigration en France* » et concluaient que la contribution nette des immigrés a «*généralement été négative sur l'ensemble de la période* » (1979-2011). Or la longueur de la période peut déjà biaiser l'étude dans la mesure où elle dilue la problématique de ces dernières années puisque les années 1980-90 étaient encore (bien que ce fut le début d'un processus immigrationniste incontrôlé) le temps d'une migration moindre et d'autant mieux intégrée que fonctionnaient encore, à minima, les mécanismes d'absorption par la population autochtone en France.

(…)

Après le coût économique, les coûts « *annexes* » : sociétaux, culturel, politiques, qui s'inscrivent dans une durée nécessairement plus longue encore…

(…)

L'immigration – en particulier musulmane – a un impact sur le court et le long terme, avec notamment la diffusion de pratiques culturelles visibles qui transforment les paysages urbains de façon notable. Entre la prolifération de vitrines halal, dont le « *mécréant* » sait bien qu'il désigne la limite entre le « *pur* » et « *l'impur* », les crèches sacrifiées et les signes chrétiens en recul alors que le voile prolifère alors

qu’il est porteur d’un message pas seulement religieux et d’ailleurs hostile à la culture dite « *d’accueil* », c’est le sentiment de légitimité même des tenants de ladite culture qui est fragilisé. Or comme le rappelle Michèle Tribalat dans son ouvrage Assimilation, la fin du modèle français, cette légitimité est primordiale dans le travail même d’assimilation des nouveaux arrivants par la société française. De même, la transmission de la culture musulmane est bien plus forte que celle des chrétiens ou encore des athées : c’est donc une modification en profondeur et sur plusieurs générations qui se fait dans la société française.

(…)

Valeurs Actuelles